

Depuis Chanson gitane, je n'avais pas donné d'opérette. Il est vrai que personne ne m'en avait demandé. Les directeurs et les directrices ont dû penser : « Yvain, maintenant, « fait » dans la grande musique, il n'a plus le sens du succès populaire. Ce qu'il nous faut, à nous, ce sont des chansons qui soient les best-sellers de nos spectacles. »

N'étant pas pressé par le temps, je mettais soigneusement de côté les morceaux qui me paraissaient les mieux venus parmi mes nouvelles compositions. Je bâtissais en somme une opérette fantôme. Je jouais ma musique à Georges Sprengers, plus connu sous le nom de «Georges», l'actif fondé de pouvoir de la maison d'édition «Royalty». Pris d'un bel enthousiasme, il me promit de prospecter aussitôt la province pour y dénicher le directeur susceptible de s'intéresser à la création d'une nouvelle opérette, puisque Paris nous bouddait. Je fis ainsi la connaissance de Michel Leduc, directeur de l'Opéra de Marseille. Il accepta la partition. Il ne s'agissait plus que de trouver un livret. Je m'en ouvris à mon voisin de table à la Commission de la Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques : Jean Valmy. Auteur de nombreuses pièces et revues à succès, il me promit de songer à une histoire qui cadrerait avec la musique que je lui avais fait entendre. Il me proposa bientôt un scénario devait devenir Le Corsaire noir. Nous nous mîmes au travail et la pièce fut assez rapidement sur pied. Michel Leduc monta l'opérette dans le cadre de la Décentralisation artistique — organe de diffusion instauré par le ministère

des Beaux-Arts — qui devait assumer les frais de la création.

Membre du Comité de ladite Décentralisation, je tins à passer l'audition devant mes pairs pour ne pas être taxé d'avoir enfreint les lois et pour que l'on ne puisse me faire grief d'un passe-droit. L'ouvrage fut créé à l'Opéra de Marseille en 1958. Fastueusement monté dans des décors et des costumes de Raymond Fost, mis en scène par Marcel Lamy qui devait devenir directeur de notre seconde scène lyrique, il bénéficia d'une distribution de premier ordre : Maria Murano de l'Opéra-Comique, Henri Legay et Xavier Depraz, tous deux de l'Opéra.

La grande presse fut conviée à la première, ainsi que MM. les Directeurs de la capitale.

— Pourquoi n'avez-vous pas monté cette pièce à Paris ? leur demandait-on de toutes parts.

— Mais, ce n'est pas une opérette, voyons, c'est de l'opéra-comique !

Les discussions s'engageaient, mais que répondre devant une telle ignorance des genres ?

Nos efforts furent récompensés par l'attribution du Grand Prix de la Critique.

Je me contenterai de me référer à un seul compte-rendu, celui de René Dumesnil dans le Monde, parce qu'il reflète exactement tout ce qui a été dit à ce propos. Il écrit :

«De ce que la musique a passé petit à petit au rang subalterne en cédant au spectacle, selon la formule américaine, la primauté dans l'opérette, il ne s'ensuit pas que les ouvrages légers, comme ceux de Lecocq, de Messager, de Reynaldo Hahn ou de Louis Beydts hier appartiennent à un genre périmé. Le très grand succès, et si mérité, que *Le Corsaire noir* de Maurice Yvain vient de remporter à l'Opéra de Marseille, prouve au contraire que l'opérette selon le goût français peut et doit vivre. On était heureux de retrouver, heureux d'entendre une partition spirituelle et gaie, pleine de vraie musique, de trouvailles sans cesse renouvelées et dont chaque détail révèle un compositeur de race, la race qu'on s'empressait trop de dire en voie d'extinction. La partition est d'une extrême diversité. Nous connaissions ce don de l'invention mélodique auquel le compositeur a dû le succès d'une bonne vingtaine d'ouvrages. Jamais sa verve n'a été plus originale, aussi juvénile dirai-je même, que dans cette œuvre de pleine maturité. Riche d'expérience, Maurice Yvain a gardé cette vertu, ces vertus, car il y a en lui toute la fraîcheur spontanée de la jeunesse jointe à une habileté de maître connaissant mieux qu'homme au monde toutes les ressources du métier. Un maître certes, le musicien qui a signé le trio du second acte. On songe à Mozart en écoutant cette page... Il est des rapprochements que l'on ose à peine faire, tant l'éloge peut paraître maladroit. Pourtant, je n'éprouve aucune gêne à écrire cela, parce qu'il y a chez Maurice Yvain une élégance naturelle faite de discrétion autant que de distinction, parce que sa mu-

sique ne va jamais jusqu'à épuiser l'effet qu'elle se contente d'indiquer. Art de mesure et de tact, et si français, si parfaitement de chez nous, que l'on est heureux au moment où l'exotisme nous envahit, de l'occasion trop longtemps attendue et aujourd'hui enfin donnée de le louer. »

René Dumesnil formait le vœu de voir *Le Corsaire noir* présenté à Paris. Ce vœu ne se réalisa point, malgré l'assurance que l'on m'en avait donné au ministère. Faute de crédits, Marcel Lamy ne put la monter à l'Opéra-Comique. Il y avait aussi des directives du nouveau ministre des Affaires Culturelles. On disait : «La France a besoin de se régénérer. Foin des amusements vulgaires, il faut balayer le théâtre de ces pièces mineures qui ne peuvent que fausser le jugement et l'intellect de notre jeunesse ! »

Souvenez-vous. «A la Comédie-Française, seule la tragédie aura désormais droit de cité ; plus de ce répertoire boulevardier et facile ; revenons en arrière, respirons enfin l'air pur que nous dispense les Grands Classiques ! A nous *Rodogune* ! Ressuscitons *Bajazet* ! Vous allez voir ce que vous allez voir ! » Nous avons vu. On a été obligé de reprendre en vitesse les vaudevilles de Feydeau pour s'assurer de confortables recettes. Du vent, les grands mots ! Seul, le public est roi.

Quant aux œuvres lyriques patronnées par la décentralisation, ouvrages dits «sérieux», ils atteignent péniblement un total d'une vingtaine de représentations

(et encore !), alors que mon Corsaire noir en est à sa deux centième. Cela grâce au dévouement de Michel Leduc qui plaça la pièce un peu partout en France et en Belgique et qui la couve comme son enfant.